

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Des manifestants de Mékambo en

ILS devraient se présenter de nouveau devant le parquet le 10 juin prochain. Trois jeunes et un policier à la retraite, en revanche, ont été écroués à la prison centrale du chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo.

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LA gare routière de Makokou était noire de monde hier. De nombreux ressortissants de Mékambo vivant dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo sont venus nombreux dire au revoir "aux membres du bureau du collectif" contre les éléphants dévastateurs des plantations à Mékambo. Ces derniers ont d'ailleurs retrouvé leurs familles à Mékambo.

Auparavant, jeudi dernier, les manifestants ont été présentés devant le parquet du Tribunal de première instance de Makokou. En fin de journée, sur les 30 personnes interpellées 26 ont bénéficié d'une liberté provisoire. Quatre seulement ont été déférés à la prison centrale de Makokou. La semaine prochaine, le 10 juin prochain, ils devraient se présenter à nouveau devant le juge d'instruction. Pourquoi alors les avoir libérés ? Selon une source très proche du dossier, les leaders du mouvement ont été chargés d'une mission : "Ils partent apaiser les populations de Mékambo, rétablir la sérénité au sein de la communauté mékamboise et inviter les Mékambois qui ont pris le maquis à revenir en ville". En ce moment, Mékambo ressemble à une ville presque fantôme. En effet, de nombreux jeunes sont encore dans les forêts où ils se sont réfugiés pour se mettre à l'abri de la vague d'arrestations opérées par les gendarmes et les militaires de Makokou appelés en renfort. Certains habitants de Mékambo se sont établis dans les campements où ils

cultivent et pêchent. Quant d'autres ont simplement regagné leurs villages d'origine. Cet exode a eu pour conséquence de vider le chef-lieu de la Zadié de sa population, et surtout de paralyser les activités commerciales. Si le silence règne à Meroc-City la ville du fer nom par lequel les Ogivins désignent Mékambo, la sérénité n'est pas totalement revenue dans cette localité. Y compris au sein des ressortissants de cette communauté à Libreville où réunions et communications se multiplient pour évoquer cette situation qui les préoccupe. Pour mémoire, les arrestations sont parties des marches successives des populations pour protester contre les effets dévastateurs des éléphants qui, non seulement constituent une menace pour la sécurité physique des habitants, mais surtout parce qu'ils détruisent les plantations. "Il y a des familles qui n'ont plus rien à manger à cause de cela. D'autres, faute de revenus, ne peuvent pas s'acheter du riz. Il y a un instituteur qui est venu travailler à Mékambo pour se lancer dans l'agriculture professionnelle. Il a fait une bananeraie et une ananeraie. Les éléphants ont tout détruit, réduisant à néant ses efforts", explique Guy M.F, instituteur originaire de Mékambo, joint hier au téléphone. L'escalade est venue de la découverte, par des femmes allant aux champs le matin (24 mai 2021), d'une patrouille d'écogardes et de policiers de l'antenne locale du Cedoc, armés jusqu'aux dents dans les environs du quartier Mayeka. Selon eux, ils étaient à la recherche de trois carcasses d'éléphants. L'alerte des femmes va se répandre telle une traînée de poudre dans toute la ville de Mékambo. Ce qui va mobiliser les populations. Très vite, les écogardes sont maîtrisés. Le maire de Mékambo, Omer Juste

Ezona, et le président du Conseil départemental, Dioba, vont tenter une médiation en vue de libérer les écogardes et policiers que détiennent les populations en colère. Les rumeurs vont courir selon lesquelles c'est le préfet de la Zadié qui aurait commandité "la mission clandestine" des forces de l'ordre et des écogardes. C'est pourquoi, le président du Conseil départemental, le maire de Mékambo et le bureau du collectif des manifestants se sont rendus à la préfecture. Les échanges tripartites entre préfet, élus locaux et populations tournent à l'incompréhension et à l'échec. Le lendemain 25 mai 2021, la population marche et c'est le dérapage : les populations exigent alors le départ de leur localité du préfet, du responsable du Cedoc, et du conservateur du parc de Mwagna. Rapidement, les effets du préfet sont jetés hors de son domicile. Les portes de son domicile et celles des institutions comme la mairie barricadées. Du 26 mai 2021 au petit matin du 29 mai, les forces de sécurité dépêchées sur place procèdent à des arrestations massives et au transfert vers Makokou de ceux qui sont interpellés.



Photo : BOTOUNOUJ / L'Union

Les effets du préfet de Mékambo dehors suite à la colère des populations



OGOOUÉ-IVINDO : MEKAMBO

À SUIVRE...

- Une délégation des membres du Gouvernement, originaires de la province s'y rendra dans les prochains jours.
- Une Délégation des parlementaires de la province séjourne actuellement à Mékambo.
- Le présumé meurtrier de l'écogarde est toujours en cavale muni de son arme à feu.



Steve-akher Mavéric

Liberté provisoire



Photo: D.R/L'Union

Quatre manifestants sur 26 déférés à la prison de Makokou



Le tribunal de Makokou a retenu des charges contre quatre manifestants.

I.M.B.
Libreville/Gabon

SUR les 26 personnes interpellées dans le cadre des manifestations de Mékambo, 26 ont bénéficié d'une liberté provisoire. Seules quatre d'entre elles ont été déférées à la prison centrale de Makokou. Trois jeunes et un policier retraité du quartier Paris-Bouyon. Il est reproché au retraité de police, sieur P., d'avoir fait usage d'une arme à feu contre les écogardes. Ce dernier aurait tiré sur un de leurs véhicules. Pas de perte en vies humaines, mais un pare-brise endommagé par les plombs. C'est ce pourquoi il est placé sous mandat de dépôt. Quant aux trois jeunes, ils sont

poursuivis pour "vols". En effet, pendant les manifestations, le trio aurait cassé et volé des effets appartenant aux écogardes. Suite à l'appel des notables à restituer les effets volés, ces derniers se sont exécutés. Les forces de l'ordre ont alors profité pour les appréhender et les mettre à la disposition du parquet de Makokou. Il est reproché au jeune Ng. B. qui est allé rendre un ordinateur de l'avoir subtilisé. Et à M. P, une chambre à air également restituée. Pourquoi leur avoir demandé de venir restituer les effets et les appréhender par la suite? s'interroge l'opinion de Mékambo qui suit de près la détention des trois jeunes garçons déférés à la prison de Makokou?

Manifestations de Mékambo: le rapport du gouvernement

Charly NYAMANGOY-BOTOUNOU
Libreville/Gabon

DANS la foulée des événements qui ont placé la ville de Mékambo, chef-lieu du département de la Zadié, sous les feux des projecteurs, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a dépêché une délégation des membres du gouvernement conduite par Denise Mekam'ne Edzidzie épouse Taty, ministre d'État, ministre des Relations avec les institutions constitutionnelles et les autorités administratives indépendantes assurant l'intérim du ministre

de l'Intérieur, et le ministre de la Défense nationale Michaël Moussa-Adamo. Outre l'évaluation de la situation sécuritaire, cette mission avait également pour objectifs de restaurer l'autorité de l'État et de rétablir la circulation des biens et des personnes. À Mékambo, épicerie des manifestations, les membres du gouvernement ont reçu tour à tour les autorités administratives locales, les notables réunis en comité de sages, les agents des Forces de défense et de sécurité, y compris ceux qui avaient été dépêchés urgemment de Makokou, la veille, ainsi que les écogardes

basés sur place. Ces rencontres leur ont permis de mieux cerner les contours des troubles. Il en est ressorti globalement que les revendications des populations sont essentiellement fondées sur les frustrations longtemps accumulées à cause, entre autres, du non-règlement de la situation créée en 2017 par un chef du cantonnement des Eaux et Forêts qui aurait perçu auprès de 400 villageois une somme globale de 4400 000 de francs pour une prétendue constitution de dossiers de dédommagements par l'État des dégâts causés par les éléphants, de l'absence de réponse des autorités administratives et

des élus locaux aux cris de détresse des populations face au préjudice causé par ces mêmes éléphants. Mais également du mauvais état des routes dans le département, de l'abandon du Centre médical. Tout comme de la gestion jugée insatisfaisante de l'ambulance du Centre médical, don d'un responsable politique de la contrée et du comportement prétendument agressif, arrogant et discourtois des écogardes. Les deux membres du gouvernement ont pu se rendre compte que l'instrumentalisation et la manipulation des populations à travers le conflit homme-

faune ainsi que les dérapages qui s'en sont suivis trouvent aussi leur origine dans la méconnaissance des lois et de la chaîne hiérarchique administrative. Cette situation explique les rapports conflictuels entre, d'une part, le maire et le président du Conseil départemental et, d'autre part, le préfet et le responsable local de la DGDI. À cela se sont ajoutés les effets collatéraux des antagonismes politiques locaux qui, eux, remontent aux dernières élections ayant opposé les fils et filles de ce département affiliés chacun à un parti politique (PDG, PSD et autres).